

Bonjour,

Comment va se passer la rentrée 2022/2023...

Après 2 mois de repos dont vous avez pu bien profiter nous l'espérons, votre club le B.C. Cergy est prêt à vous accueillir de nouveau pour cette année 2022/2023 sur les tatamis.

Les cours reprendront à partir du lundi 12 septembre 2022.

NOUVEAUTES :

- Retour des cours de judo loisirs les jeudis soir au *Gymnase de Gency* Cergy-St-Christophe dirigé par Eric de 20h00 à 21h30, toujours en binôme avec Thierry étant le mardi au *Gymnase des Chênes* Cergy-Préfecture
- Retour des cours de Taïso au *Gymnase de Gency* Cergy-St-Christophe Lundi & Mercredi 19h45/20h45 emmené par Rudy
- Retour des cours de **KARATE KYOKUSHINKAI** au *Gymnase des Chênes* Cergy-Préfecture Lundi & Jeudi 20h00/21h30 initié par Denis
- Cours MMA en liaison avec le Jujitsu combat mené par Régis les lundis de 20h15/21h45 au *Gymnase du Moulin à Vent* Cergy-Le-Haut

Parents et enfants, venez en jogging et t-shirt pour essayer toutes les activités proposées au sein du club, et cela ne vous engage en rien, une séance découverte et d'initiation gratuite vous est proposée

*du 12 au 28 septembre *(cliquez sur le lien puis l'onglet « les cours » pour plus de détails) :*

<https://budoclubcergy.fr/index.php/en/9-actualites/327-seance-gratuite-d-initiation-decouverte-du-12-au-28-09-2022>

REINSCRIPTION :

Contrairement à la proposition qui avait été faite lors d'un premier envoi au mois de juin, la première étape de réinscription sur une semaine, réservée aux anciens adhérents, aura lieu la semaine du 6 au 12 septembre.

Afin de permettre une meilleure fluidité des inscriptions et d'éviter des files d'attente trop longues, vous serez donc conviés à venir inscrire vos enfants (ou vous-même) en fonction du lieu de pratique (dojo) et des horaires correspondant aux *années de naissance de vos enfants*.

- Pour le moment toujours pas de possibilité d'inscription en ligne sur notre site internet.

Vous pourrez vous renseigner ou effectuer une inscription également :

- Lors de la fête des associations de Cergy qui aura lieu le samedi 3 septembre 2022 dans le Parc François MITTERRAND stand 813-814 ballon bleu, de 10h à 17h.

*Les réinscriptions devront se faire avec les fiches d'inscriptions 2022-2023 (fiche A et B), sur feuille d'inscription vierge téléchargeable ** en cliquant sur formulaire d'adhésion ou sur place, accompagnées du règlement (chèques donnés tous en même temps, encaissés en fin de chaque mois).*

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

*Seul le certificat médical notifié par le médecin : « apte à la pratique du judo ou jujitsu en compétition »
(Mention « compétition » inutile pour les 2018-2017-2016)*

Pourra être donné dans les 15 jours qui suivent.

*Pour le karaté, une fiche spécifique vous sera donnée par le professeur ou téléchargeable sur le site du club **.*

- ❖ S'il y a plusieurs inscrits dans une même famille, vous bénéficierez comme les années précédentes d'un tarif dégressif.
- ❖ Pour tout paiement par chèques vacances ou coupons sports, une majoration de 5% sera appliquée sur les tickets donnés afin de couvrir les frais de gestion retenus par l'A.N.C.V.
- ❖ Pass'sport si vous en êtes éligibles
- ❖ Dans une démarche de développement solidaire et durable, nous transmettrons les infos par mail plutôt que sur version papier.
- ❖ Vous trouverez en cliquant sur les liens suivants les modalités d'inscriptions, les tarifs et les horaires de cours :

* Les horaires : <https://www.budoclubcergy.fr/index.php/en/>

** Les documents et modalités d'inscriptions (choisir le dojo et cliquez sur la lettre) :

<https://www.budoclubcergy.fr/index.php/en/inscriptions/documents-d-inscription>

Toute personne non inscrite ne sera pas autorisée à monter sur le tatami pour des raisons évidentes de responsabilités. (Excepté pour le cours d'essai pour les débutants)

Comptant sur votre présence pour cette nouvelle saison, bonne rentrée sportive à toutes et à tous.

Olivier LETTE

Président du BCC

et son équipe enseignante

RAPPEL : Reprise des cours à partir du lundi 12 septembre 2022